

N° 26

Juillet 2010

Prix : 300 FCFA

Edité par
le groupe de Presse
Nord-Est Niger

Le Damagaram

Mensuel régional d'Informations générales

Sans la liberté de blâmer, il n'y a point d'éloge flatteur.
Il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits!



Quand l'ex-sultan de Zinder se fait parler de lui ...

EDITO :

Détention prolongée de Tandja Mamadou et Albadé Abouba

Le silence des agneaux

Depuis plus de quatre mois, Tandja Mamadou et Albadé Abouba, deux citoyens nigériens, sont prisonniers. Et cela en toute illégalité ! Nous l'avions dénoncé hier, nous le dénonçons aujourd'hui. Et nous le dénoncerons demain tant qu'il y aura persistance d'une telle rupture d'égalité entre citoyens devant leur propre justice ! Ces deux Nigériens purgent une "peine" pour un fait qui n'a pas encore été jugé ! Ce qui paraît aux yeux des putshistes comme une "détention préventive" n'est en réalité qu'une prise d'otages pure et dure !

Comme si le Niger n'était pas signataire de toutes les conventions qui militent en faveur des Droits de l'Homme, des Nigériens sont carrément oubliés dans les méandres de l'injustice !

"Ils sont bien traités là où ils sont", dit-on. Mais quel que soit le degré de sollicitude dont ils font l'objet de la part de la junte, aujourd'hui leur égo de citoyens brimés en souffre atrocement.

Loin de nous la prétention de vouloir les disculper du courroux de leurs tombeurs, ou de la frange du peuple qu'ils auraient peut-être un temps mécontentée. Nous criions plutôt à l'injustice ! Celle qui les prive de leur droit à la justice qui, seule, est habilitée à punir ou à libérer ! Bien avant nous, trois organisations de défense des Droits de l'Homme qui leur ont rendu visite ont réclamé la même chose !

Tandja Mamadou, un vieillard de plus de 70 ans, est malade. Il sollicite un examen médical. Il l'a dit et répété à ses visiteurs, lesquels auraient aussi transmis à qui de droit. Jusqu'à cette date, sa demande n'a pas trouvé d'écho favorable ! Une parfaite illustration d'une non-assistance à personne en danger ! L'otage Tandja ne réclamait pourtant que la liberté d'aller se faire soigner comme l'ont obtenu les ex-premiers ministres Hama et Gamatié, entre autres !

Quant à Albadé Abouba, du fond de son lieu de détention, il clame son innocence des crimes qu'on lui prête. Il réclame en vain une tribune pour se défendre ! Pour laver son honneur jeté en pâture à des charognards sans foi ni loi ! Ce qui est incompréhensible dans leur cas, c'est le silence de ceux qui défendent l'universel droit de tous à une justice équitable ! Même les amis d'il ya peu de temps encore se sont tus. La classe politique ne dit rien. Pas même en souvenir d'un temps de compagnonnage fort récent. Les pays dits de Liberté ferment aussi les yeux sur cette liberté confisquée...

Jody Foster alias Clarice Starling, l'égérie d'un film de Jonathan Demme adapté du livre écrit par Thomas Harris en 1988 "The Silence of the Lambs" nous rappelle pourtant tout le drame du silence. «J'habitais une ferme, disait Jody. Et j'entendais souvent les animaux bêler jusqu'au jour où ils vont à l'abattoir. Ce que je trouvais insoutenable après l'abattage, c'était le silence des agneaux... »

La Rédaction



Lutte contre la délinquance économique

Salou DJIBO et les quarante voleurs



GESTION DE LA TRANSITION PAR LE CSRD

Quelle était la situation exacte des finances publiques du Niger au 18 février ?

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...**Formation en ligne de journalistes culturels ouest africains sur le théâtre « CULTUR1.2 »**

Ils sont une quinzaine de journalistes issus de radios, de journaux, de télévisions, d'offices d'édition et de presse, venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal, à suivre la formation CULTUR1.2 en ligne organisée par Médiafrica.net grâce au soutien de Africalia.

Cette formation a pour tâche d'outiller ces journalistes culturels afin qu'ils sachent produire des critiques de qualité sur les spectacles de théâtre et des arts apparentés.

Les participants à cette formation auront à suivre des cours très élaborés sur les différents genres de théâtre, la fonction du théâtre, l'écriture théâtrale. Ils auront également à recevoir des connaissances approfondies sur l'acteur et le personnage, la mise en scène, le jeu d'acteur, la scénographie etc.

Ainsi les participants à la formation se retrouveront régulièrement sur le campus virtuel TOFRRAACE pour faire des travaux, des discussions, des forums et suivre des cours dispensés par d'éminents formateurs rompus dans la dramaturgie, la mise en scène, la scénographie, scénaristes de renom, réalisateurs ou cinéastes de talent, comédiens, dont le théâtre et les arts apparentés sont le terrain de leur quotidien.

Une telle rencontre, si virtuelle soit-elle, a pour effet de tisser des liens entre gens de profession, de rapprocher des personnes venues de divers horizons, qu'un même désir de bien faire anime

Cette formation, dont le directeur de publication de notre journal Le Damagaram, prend part, qui a commencé en mi juin et qui durera 4 mois, prendra fin en novembre 2010 à Ouagadougou, par une restitution, lors de l'atelier résidentiel de la plate forme Festival des Résidences Panafricaines d'écriture, de Création et de Formation Théâtrales RECREATRALES de Ouagadougou.

Fonds d'appui Franco Nigérien pour l'édition ouverts à tous

Le 24 juin dernier au Centre Culturel Franco Nigérien Jean Rouch de Niamey a eu lieu une conférence de presse sur le Fonds d'appui Franco Nigérien pour l'édition.

Cette conférence qui avait vu la participation de l'ambassadeur de France au Niger, M. Holleville, du secrétaire général du ministère de la communication, des nouvelles technologies de l'information et de la culture, M. Rabo Mato, du conseiller spécial de la ministre de la communication, des nouvelles technologies de l'information et de la culture, M. Mai Moustapha, de la directrice du Centre Culturel Franco Nigérien Jean Rouch Mme Delphine Boudon du doyen de la faculté des lettres et de nombreux hôtes de marque autour de José Raulin la médiathécaire du CCFN, a pour but de rappeler ce qui a été fait et qui continue d'être fait dans le cadre de l'aide à l'édition de livres au Niger, notamment le Fonds d'appui pour l'édition Nigérienne

Les objectifs assignés à ce Fonds d'appui sont entre autres « de favoriser le rayonnement de la diversité de la littérature nigérienne. De préserver le patrimoine littéraire existant en réimprimant les fondamentaux de la culture nigérienne aujourd'hui pour un grand nombre épuisés. De préserver la diversité culturelle et enfin de réguler et soutenir le marché.

»

Ce fonds d'aide, à titre de rappel, a été lancé en 2009 avec

pour objectif « d'accorder des subventions à la publication d'ouvrages ceci dans le but d'accompagner la prise de risque économique d'un éditeur en faveur d'une production éditoriale de qualité, en lui permettant de baisser le prix de vente au public ». En 2009, on notera que 10 livres ont été appuyés et ont été produits par les éditions Afrique Lecture et par les éditions Gashingo. En 2010 deux axes au projet ont été dégagés, pour une enveloppe d'environ 37 millions de francs CFA.

1- édition de littérature de fiction ou documentaire nigérienne avec le deuxième appel à projet.

2- conservation, du patrimoine littéraire nigérien, et réimpression des ouvrages épuisés.

Les éditeurs ainsi ont jusqu'au lundi 06 septembre pour remettre des projets d'édition à l'état de manuscrit. Le 8 puis le 24 septembre, une commission composée de représentants du ministère de la communication, des nouvelles technologies de l'information et de la culture, de l'ambassade de France au Niger, de l'association des éditeurs, de l'association des écrivains, de celle des libraires et de celle des professeurs de français, de la faculté de lettre de l'université Abdou Moumouni, de la présidente de la commission, qui est la directrice du livre et de la lecture au ministère, et de José de Raulin responsable des médiathèques du CCFN va procéder à un choix des manuscrits .

Sortie sans aval de son mari, elle se casse une jambe

Une femme ménagère, tel le conseille la coutume, doit rester dans son foyer. A moins quelle ne soit une maîtresse d'école, ou autre fonctionnaire, ou une commerçante, qui, elle, aurait l'aval permanent de son mari, toute sortie pour elle doit être conditionnée par la permission de son mari. Sinon, elle sort dans l'illégalité. Ou, si l'on préfère, dans la clandestinité.

Une femme en fait les frais de l'histoire.

Alors que son mari est sorti, malgré tous les conseils que lui a prodigué une de ses voisines de ne pas sortir sans autorisation préalable de son époux, la femme se fait belle, se parfume, et sort pour se rendre à une cérémonie.

Par malheur, à peine sortie de chez elle, à quelques mètres de son domicile, une moto surgie de nulle part, renverse la bonne dame.

Les gens lui portent secours. Une heure plus tard elle se retrouva sur un lit d'hôpital. On lui annonce les résultats : plusieurs blessures et une... fracture à la jambe.

Appelé d'urgence, le mari demande les circonstances de l'accident. Car c'est à n'y rien comprendre. Peut-être qu'un kabou kabou ayant qui pris sa plaquette de Tramol, est descendu du ciel à la Rambo. Et a osé écraser le pied à la bonne dame... Quand cependant le monsieur apprend que sa femme avait en fait voulu sortir sans son aval, il fait comme le ferait tout mari, se rend au chevet de la si chère patiente. Seulement, au lieu de lui amener le traditionnel sachet plastique noir qui contient les bonnes choses, il lui aurait tendu... un papier daté, signé tenant lieu de... certificat de divorce.

Moralité : aux femmes nous disons : "l'autorisation du mari est une assurance à laquelle une épouse doit souscrire." Et aux hommes on dit "Calmez votre colère. Car il ne sert à rien de se couper la main et de la jeter, puisque de toutes façons, au moment de manger, il faut bien aller la chercher pour s'en servir".

Rassemblements par Ali Djibo et Bello Marka

Quand l'ex-sultan de Zinder se fait parler de lui ...

Dix ans après sa destitution par le gouvernement du Niger par arrêté du ministre de l'Intérieur de l'époque Mahaman Manzo en date du 9 juillet 2001, l'ex sultan de Zinder Elh. Aboubacar Sanda fait à nouveau parler de lui.

La semaine dernière, le sultan déchu a en effet animé un point de presse à Niamey pour faire part de son ambition de revenir au trône; de retrouver ce que les coups bas de la politique lui ont fait perdre. "Les preuves sont là ! La justice a tranché en sa faveur. Tout cela est le fruit de la conspiration politique et de la jalousie des hommes", affirme de son côté un défenseur des droits de l'Homme bien au courant de ce dossier.

Devant un parterre de journalistes, l'ex-sultan a exprimé son souhait de voir la justice le remettre dans la plénitude de ses droits. Il est grand temps dit-il "qu'il retrouve son trône". Il est plus que certain pour lui que "ce sont les individus tapis dans l'ombre qui ont tout comploté pour me faire partir. " Je fonde l'espoir que les autorités du CSRD appliquent à la lettre la décision de la justice qui m'a blanchi et qui dit de me rétablir dans mes droits".

L'ex sultan de Zinder déclare qu'il a assez attendu et qu'il n'est point

question de reculer. Pour ce faire, une correspondance vient d'être adressée au ministère de l'Intérieur pour examen.

En attendant la décision du ministère, le rapel de ce s'était passé sur cette affaire.

Ayant été accusé de "complot de coup d'Etat, de recel de véhicules, fausses monnaies, trafic de drogue, assassinats et d'enlèvements", El Hadj Aboubacar Sanda, alors Sultan de Zinder fut mis en examen par la justice depuis le 10 juin 2001. Cette cabale a provoqué en son temps l'indignation du bureau national des chefs traditionnels du Niger (ACTN), dont il était le président. Des ressortissants de Zinder avaient même dénoncé un "complot" ourdi contre leur chef par le régime de Tandja Mamadou.

Finalement Il avait été suspendu de son trône le 27 juin par le ministre de l'Intérieur de l'époque et finalement destitué par arrêté N°0258/MI/AT/DGAP/DAC-R du 9 juillet 2001.

Des milliers de ressortissants de Zinder avaient exigé "la levée immédiate" de sa suspension et mis en garde le gouvernement de l'époque contre "les risques insurrectionnels"

qui naîtraient d'un tel acte. Les partisans du sultan déchu avaient aussi menacé d'expulser de Damagaram tous les responsables administratifs et représentants de l'Etat (préfets et sous-préfet) si cette suspension n'était pas annulée. Mais rien n'y fit et la mort dans l'âme, l'affaire se tassa.

C'est sur le terrain du Droit que le sultan destitué va manoeuvrer avec habileté jusqu'à démonter point par point sous l'oeil et les directives de son conseil d'avocats rompus à des telles affaires? L'ex-sultan va gagner des batailles juridiques âpres malgré des collisions politiques de toutes sortes. Par exemple, lors d'un procès, les quatre avocats de Elhadj Aboubacar Sanda dont Me Coulibaly, s'étaient même retirés pour protester contre le fait qu'ils n'aient pas eu accès au dossier de leur client. "En 15 ans d'activité, c'est la première fois que je vois quelqu'un être jugé sans avoir eu la possibilité d'accéder au dossier et préparer sa défense", avait lancé son avocat aux journalistes présents. Et un fait nouveau va regaillardir les avocats de l'ex-sultan.

La présumée victime de l'escroquerie, Daouda Maïna, opérateur économique, va se retracter et annoncé lors d'une conférence de presse "n'avoir jamais



eu affaire à l'ex-sultan, ni porté plainte contre lui". "Je n'ai jamais remis de l'argent au sultan", allait-t-il affirmer.

Le puzzle de l'affaire commence à se préciser. Car de l'avis de tous, le montage est cousu de fil blanc.

Et finalement la justice, après plusieurs reports, va statuer et donner raison à Elhadji Aboubacar Sanda demandant clairement qu'il soit rétabli dans ses fonctions.

Le regard des gens est tourné vers la décision du ministère de l'Intérieur. Elhadji Aboubacar Sanda va t-il retrouver son trône ou non? Et au cas où cela arrivait que l'ex-sultan retourne à Zinder, est-ce qu'il n'y aura pas un risque d'embrasement entre les deux camps? L'avenir nous le dira.

Ali Djibo dit Koundé

AÏR TRANSPORT, LE LEADER DU TRANSPORT AU NIGER Ponctualité-Confort-Sûreté



Siège social : Ancien cinéma Jangorzo

BP : 12 050 Niamey

Tél : (227) 20 74 36 50 Fax : (227) 20 34 01 43

Enregistrement des bagages : la Veille

Convocation : 5 Heures

Départ : 5 H 30 mn

CONTACTS :

**Arlit : 96 89 37 17 - Agadez : 96 99 37 31 - Tahoua : 96 97 13 44 - Zinder: 96 97 47 24
Maradi : 96 59 09 03 - Konni : 96 96 83 32 - Dosso : 96 56 42 92 - Niamey : 96 98 93 13**

Lutte contre la délinquance économique au Niger

Salou DJIBO et les quarante voleurs

« J'ai tenu à être parmi vous ce matin, pour vous accompagner à persévérer dans votre mission. Je tiens à vous dire que dans le cadre de votre travail, vous n'avez pas d'état d'âme à gérer. Quelque soit la personne concernée, elle doit répondre de ses actes. Il n'y a donc pas de sélection de dossier à faire. La preuve, vous avez commencé par le ministère de la Défense. Il ne faudrait rien cacher aux Nigériens. Si vous trouvez mon nom, il faudrait le signaler. Faites votre travail en toute liberté. Personne ne viendra vous inquiéter...», indiquait le Général de Corps d'Armée Salou Djibo lors de sa dernière visite dans les locaux qui abritent la Commission de lutte contre la délinquance économique. Le Général Salou DJIBO ira t-il jusqu'au bout dans sa lutte contre l'impunité? De l'avis de tous des dossiers brûlants attendent la commission. Des dossiers qui dérangent forcément. Analyse.



Le Général Salou, plus que décidé à faire payer les voleurs de la République
 ses composantes doit être passé au peigne fin

ments fiscaux pour au minimum 1/2 milliard en 2009, des chèques sans provisions remis au fisc). Qu'en est-il des autres « Zakairies » notamment les doubles engagements rattrapés à la cour des comptes, les commandes superfétatoires du ministère de la santé (tentatives de commandes des véhicules sur des rubriques budgétaires destinées à la formation et autres acquisitions du matériel médical...); l'intermédiation dans le cadre des marchés des classes préfabriquées chinoises, d'achat d'armements, tant décriées par l'opposition qui détient à ce jour des

Un engagement qui grandit le général Salou DJIBO

Par ces mots, le général Salou DJIBO administre une fois encore une leçon aux Nigériens et au monde entier. Il reste un président au-dessus de la mêlée. En prônant un assainissement sans complaisance, il donne du poids à sa mission de "sauveur" d'un pays malade de sa gouvernance, malade de l'égoïsme de ses fils plus enclins à s'autodéchirer qu'à s'unir pour marquer positivement l'avenir. Si les dires de Salou DJIBO se confirment avec le temps, et que les Nigériens se rendent d'eux-mêmes compte que la lutte engagée contre les voleurs de la République n'épargne ni les proches de Salou, ni ses compagnons du CSRD, l'histoire applaudira "l'homme du 18 février" comme un modèle de gouvernance éligible pourquoi pas au valeureux prix du milliardaire MO IBRAHIM. L'histoire lui ouvrira un jour le boulevard de la RECONNAISSANCE.

Pari difficile mais pas impossible

Mais pour tous ceux qui connaissent l'histoire de ce pays, le président Salou DJIBO a du pain sur la planche car des dossiers, il en existe, et pas des moindres ! Plusieurs seraient laissés apparemment en veilleuse. En tous cas, la récente publication par un confrère de la place des dossiers sur lesquels la commission planche actuellement ne les mentionne curieusement pas. Et c'est sur eux que l'opinion jugera de la crédibilité des dires du président Salou et de son engagement à faire de cette opération une réussite. Nous pouvons à titre de rappel citer les très sulfureuses affaires, PAPAS (voir les dossiers CNOU, Ministère de l'Education Nationale pour des marchés de gré à gré attribués essentiellement à trois Etablissements spécialisés dans la fabrication des livres et cahiers

scolaires...) ZEINAB; LAPS ;PSOP et la rocambolesque affaire MEBA qui ont valu en leur temps de sérieux problèmes à nos confrères Maman ABOU et Omar Lalo KEITA du Republicain; on peut citer aussi l'affaire SONITEL; l'affaire Admiral; celle des fonds de Projets d'investissements; celle des fonds alloués à la mise en place des communes; le Programme spécial de l'ex-président Tandja; la gestion de la Sonichar et la toute dernière qui n'est autre que celle de la gestion des fonds dits de la guerre avec le MNJ.

Châtier à tous les niveaux sans complaisance aucune

Il serait incompréhensible que des dossiers récents comme ceux des premiers miniers soient sanctionnés et qu'on refuse de parler des dossiers qui fâchent comme ceux de

Zeinab, des LAPS et des PSOP ! Est-ce à dire que les Nigériens ont déjà pardonné aux principaux auteurs qui ne sont autres que Hama Amadou et Gamatié? Des centaines de milliards ont été détournés allègrement par ces gens au profit d'une classe de parvenus qui se sont subitement embourgeoisés le temps d'un quinquennat. Qu'en est-il de l'affaire ADMIRAL vivement critiquée en son temps par la presse? On sait qu'elle a abouti à une inspection conduite par Banakoye et laquelle de toute évidence aurait conclu à une surfacturation et manipulation de la procédure dans le choix du bénéficiaire, faux enregistrements, fraude fiscale. On attend, et sur ce plan le fournisseur Zakou Djibo doit y répondre ! Ensuite au regard de centaines de millions voire de dizaines de milliards brassés par cet opérateur économique aujourd'hui réfugié au MODEM LUMANA, il est utile de se demander ce qui se passe avec le fisc qui attendrait de lui l'acquiescement ou la justification de plusieurs choses (redresse-



S'enrichir sur le dos de l'Etat alors que de milliers de nos enfants souffrent de la faim et de la soif

situations précises sur la SONITEL, des Projets d'investissements, des fonds alloués à la mise en place des communes, etc. Le parti de Mahamadou Issoufou, en vrai patriote, doit aujourd'hui aider la Commission de lutte contre la délinquance économique en lui remettant les résultats de ce que l'opposition a appelé un temps son " Tankata Feri ". Qu'est-ce qui se passe avec la SONICHAR ? Est-ce que la gestion de cette boîte n'a pas souffert un temps de la mainmise du politique sur sa comptabilité? Les inspecteurs doivent forcément y jeter un coup d'oeil.

Le Programme spécial dans toutes

Comment oublier aussi ces milliards brassés par les exécutants du programme spécial qui avaient la confiance du président d'alors Tandja Mamadou ? Est-ce que tout s'était déroulé dans les règles de l'art surtout qu'il nous souviendra longtemps ces films de remise de grosses sommes d'argent dans nos campagnes les plus éloignées sans aucune garantie de recouvrement ! Les Nigériens attendent des éclaircissements à ce chapitre.

Lumière sur la gestion des arriérés intérieurs

Certains confrères de la place sont revenus, presque chaque semaine, sur la gestion du Caadie avec des titres accusateurs, accablant quasi maladivement l'ex-ministre chargé des Finances Mahamane Lamine Zeine, en évitant soigneusement d'évoquer les vraies questions que l'opinion attend de voir abordées dans le cadre de cette structure. En effet, nous voudrions savoir comment les arriérés ont-ils été accumulés au Niger, par qui, pourquoi et au profit de qui? En attendant que

lumière soit faite, rappelons que forcément constitués au détriment de l'Etat, les arriérés intérieurs dans notre pays, hormis les impayés dus aux travailleurs et autres institutions, ont profité essentiellement à une catégorie des nigériens qui s'étaient spécialisés dans la fabrication des fausses factures, de dépassements budgétaires, de surfacturation (nous avons en mémoire le prix du poulet au CNOU à 5000 FCFA, le prix des cahiers et livres scolaires vendus à l'Etat dix fois plus cher que le prix du marché...). Pour mémoire, il faut, entre autres, se rappeler du rapport sur l'Audit des Fonds dits PAPAS de l'Union Européenne, qu'un confrère de la place avait publié au début du premier mandat de l'ex-Président Tandja. Ce rapport avait mis à nu les complicités savamment tissées entre des administrateurs de crédits et certains fournisseurs connus de l'Etat pour créer des arriérés souvent indus. Les responsabilités y ont été situées et des propositions d'apurement présentées. Il s'agit donc, pour convaincre, de nous dire si l'on n'est ou pas dans le même schéma. Aussi, quels rôles ont joué toutes les structures de la chaîne de dépenses, des inspections, du cabinet Sidibé...etc, dans la gestion des arriérés. L'ont-ils bien fait ?

L'Armée, une boîte de pandore qu'il faut auditer

Qu'est-ce qui se passe dans les comptabilités de l'armée? Est-ce que tout est clean? De l'avis de tous, des enquêtes minutieuses doivent être menées par les inspecteurs. Cela donnera la preuve aux Nigériens que Salou DJIBO est réellement au-dessus de la mêlée et surtout qu'aucun impair ne lui est imputable. C'est vrai qu'en autorisant l'audit du ministère de la Défense, Salou Djibo lève un tabou auquel aucun dirigeant n'a osé s'attaquer. La grande muette est obligée de rendre compte au même titre que toutes les autres institutions du pays. Ce sont des milliards des contribuables nigériens qui passent dans ses comptes. Et si réellement, c'est de la vraie lutte qui est faite et non une chasse aux sorcières, l'audit des fonds dits de la guerre du nord (2007-2009) ne doit souffrir d'aucun atermolement. Et là en tant que chef des armées, l'ex-président doit donner des explications aux Nigériens. Qu'a-t-il fait des milliards dépensés pendant la guerre? C'est surtout sur cette ligne budgétaire qu'il faut fouiner. Il n'est un secret pour personne que l'Armée a beaucoup de choses à dire sur certains membres de sa hiérarchie qui ont été concernés dans l'achat des armes; des avions de guerre notamment les redou-

tables MI 35, les équipements militaires; le carburant, bref la logistique qui a permis de faire face aux besoins de la guerre. L'arrestation des proches de Tandja pour avoir fait perdre des milliards au trésor national au titre des commissions diverses dans le secteur de l'attribution des permis miniers doit continuer au sein de l'Armée ! Il faut qu'il y ait des inspections sur les énormes dépenses lors de cette guerre. Et c'est un secret de polichinelle que des militaires qui étaient déployés à Agadez pendant plus de deux ans peinaient à rentrer dans leurs droits, c'est-à-dire percevoir leurs indemnités de zone d'opération, appelées en abrégé IZO.

Pour avoir le coeur net sur toutes ces dépenses, les inspecteurs qui ont juré devant Dieu et le peuple de faire leur travail doivent remonter toute la chaîne de ces dépenses : du ministère des Finances et plus particulièrement du service qu'on appelle Service Vérification Apurement (SVA) en passant par le trésor public et l'intendance militaire chargée de la gestion de ces fonds. Si Salou Djibo échoue ici, alors qu'il sache qu'il a partout échoué !

Eviter à tout prix les réglemens de comptes

Que les voleurs de la République rendent gorge et paient pour leurs crimes, c'est bien mais que des citoyens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes que ça soit sous le régime Tandja ou autres soient les cibles d'un groupe de Nigériens aujourd'hui dans les lambris du pouvoir de Salou Djibo, est proprement inadmissible! Il faut empêcher cela pour éviter que cette campagne de lutte ne s'embourbe dans les marais de la vengeance. Le général Salou doit même veiller à ce que tous les services ou les responsables audités qui sont exempts de reproches soient totalement lavés de tous soupçons. La nation toute entière attend des inspecteurs nommés à ce travail une impartialité et un professionnalisme de premier choix. Il y a va de leur honneur et de la confiance placée en eux. Et comme leur a dit le président Salou DJIBO, ils doivent travailler sans avoir peur des menaces : " si quelqu'un tente de le faire, prévenez-moi...", leur disait le général. En souhaitant de tout coeur que le président Salou DJIBO continue de dédaigner les fleurs et les louanges qui font perdre la tête, une grande partie des Nigériens attend la fin de ces inspections pour l'apprécier au prorata de ses actes !

Ibrahim Manzo DIALLO

MŒURS

« Kouroukoutoukou wayyo gobro ! » ou la traque et la capture des célibataires endurcis

Evénement culturel et social d'une valeur inestimable, le « kouroukoutoukou wayyo gobro » qui est la capture des célibataires, souvent endurcis, pour les faire danser devant le public ou les amener afin de les obliger à se marier, semble aujourd'hui délaissé, sinon quasiment oublié par la population de Zinder.

Sa célébration a généralement lieu quelques jours précédant le début du Ramadan sous la conduite du célèbre El Hadj Titi, organisateur de l'événement, assisté de ses collaborateurs qui sont principalement des griots.

Quand ses tam-tams résonnent, c'est partout la panique et le désarroi qui s'emparent des célibataires qui passent leur temps d'ordinaire dans les lieux publics et sous les arbres à palabres. Ceux-ci craignent plus que toute autre chose, la capture et l'humiliation en plein public qui s'ensuit, le plus souvent sur dénonciation ou signalisation faite par un ami ou un cousin à plaisanterie qui trouve là du plaisir à se délecter d'un beau spectacle en perspective.

Une grosse corde est alors glissée au cou du récalcitrant qui est ensuite contraint d'esquisser quelques pas de

danse à défaut de pouvoir payer une gratification. Souvent c'est un ami qui vient à la rescousse du célibataire capturé en payant la gratification. La victime fait cependant la promesse formelle de se marier avant la prochaine édition. Et tout cela sous les you-yous stridents des femmes et des cris des enfants.

Car l'objectif de cette manifestation est d'abord d'inciter les célibataires endurcis à se marier. La foule immense qu'elle draine démontre l'intérêt et l'importance que la population accorde à un tel événement.

Mais depuis quelque temps, nous n'entendons plus résonner le tam-tam du célèbre El Hadj Titi, pour la simple raison que ce dernier est décédé depuis quelques années.

Le « kouroukoutoukou wayyo gobro » est-il donc laissé aux oubliettes comme d'autres événements culturels qui tendent aujourd'hui à disparaître ? Ou bien il manque seulement d'héritier pour continuer l'œuvre entamée ? Le flambeau de cette riche manifestation mérite en tout cas d'être repris puisque cette fête est attendue avec impatience par la population.

Mahaman Moustapha Sabo Abba



Restaurant Lyafa

*Assiettes du jour à 2500 Francs CFA
Midi et soir*

Tous les jours ouvrables

Lyafa vous souhaite bon appétit !

ANFANI FM 100 MHZ

La fréquence des merveilles

Shukura Fm 105.5 MHZ

La fréquence de référence

Alternative Fm 99.4 MHZ

Ouvrir les portes de l'Avenir

Programme d'appui à la société civile PASOC
Formation en gestion, suivi budgétaire et comptable pour les porteurs des subventions

Du Lundi 28 juin au Vendredi 02 juillet s'était tenu dans la salle audio visuelle de l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) de Zinder un atelier de formation en gestion, suivi budgétaire et comptable pour les organisations de la société civile OSC porteuses de projets qui vont bénéficier d'une subvention suite au 2e appel à propositions du Programme d'appui à la société civile PASOC. Ils sont en tout 45 projets retenus par le comité de sélection parmi les 131 dossiers qui ont été déposés à la date du 6 avril 2010, "à la suite d'une sélection rigoureuse mais qui a la qualité d'être transparente" selon un des responsables de l'Unité de Gestion des Projets UGP. Notons qu'en 2009, 103 dossiers avaient postulé pour un financement, ce qui témoigne de l'intérêt que portent les associations de la société civile pour cette subvention qui leur permet de réaliser des projets qui viennent en appui à la promotion des droits humains et de la citoyenneté. Cette formation a eu pour objectif d'outiller les responsables des organisations de la société civile sur la gestion financière et comptable des fonds, et cela conformément aux normes et procédures financières et comptables des subventions dans le cadre des procédures du 9ème Fonds Européen de Développement de l'Union européenne, qui seront bientôt mis à leur disposition pour la mise en œuvre de leurs projets respectifs. Il faut noter que c'est une enveloppe d'un montant de 251 millions de francs CFA qui est mise à la disposition des organisations de la société civile de la région de Zinder. Notons également que le PASOC mène d'autres activités d'appui à la société civile sur le volet national du programme, notamment en renforcement des capacités.

La formation en gestion et suivi budgétaire et comptable pour les porteurs de subvention qui s'est tenue du 28 juin au 03 juillet dans la salle audio visuelle de l'Ecole nationale de sante publique ENSP de Zinder a été l'occasion pour les participants d'être outillés sur le manuel de procédure pour la gestion des subventions octroyées dans le cadre des devis programmes du PASOC conformément aux procédures du DP du FED. A la fin de cet atelier porteur de riches enseignements, des participants ont tenu à apporter leur point de vue.

Des participants à la formation témoignent

Maman Manirou Club Aiki da Gaskiya Kollaram: Cette formation a été pour moi l'occasion d'avoir des outils d'une gestion financière et comptable. Ce fut certes un vrai marathon puisqu'il fallait assimiler le manuel de procédure pour la gestion des subventions octroyées dans le cadre des devis programmes du

PASOC pratiquement en 5 jours. Ceci est une vraie prouesse tant pour le FED qui a su élaborer des normes et procédures de gestion financière et comptable pertinentes et pratiques, mais aussi pour les participants à cette formation qui ont su s'adapter et suivre effectivement la formation. Normalement, dans une école de formation en gestion, il aurait fallu passer plus de deux mois pour en arriver à de tels résultats.

Issoufou Bawada ONG IADD Niger : C'est un module assez intéressant qui procure à chaque bénéficiaire de subvention un outil performant de travail. Cet outil ne va pas servir seulement dans la seule exécution de nos projets respectifs mais également nous accompagner valablement dans toute notre vie professionnelle.

Mallama Halima Boukari de Mirriah : Je suis très satisfaite de cette formation. Les procédures de gestion du FED sont excellentes. Plusieurs fois, j'ai participé à la gestion et à l'exécution des projets. Mais je reconnais que c'est la première fois que je me vois outillée de la sorte. Jamais je n'ai été autant outillée pour conduire mes activités avec méthode. Aujourd'hui je comprends mieux pourquoi et surtout comment il me faut tenir un registre de banque ou de caisse, établir ma comptabilité, produire des pièces comptables etc. C'est donc toute confiante et avec sérénité que j'attends le démarrage des activités. Pour une fois, je suis tout à fait heureuse d'attendre un démarrage d'activités sans crainte. Car bien souvent ne pas être bien outillé semble un saut à faire dans l'inconnu. On a le stress. On a des doutes, de l'anxiété. Puisque tout peut arriver en bien comme en mal.

Zoubaida Zabeye Club des jeunes Aminci de Zinder :

Cette formation est très intéressante et m'a beaucoup plu. J'ai suivi une formation en gestion et comptabilité. Mais très franchement, le module du FED m'a épatée puisqu'il dispose d'une stratégie très élaborée. Je suis sûre que si les bénéficiaires des subventions respectent celle-ci, ils vont réussir non seulement à bien exécuter leur projet, mais aussi ils vont parvenir à bien gérer leur propre quotidien ou leur commerce. Je dois ajouter que j'ai été impressionnée par la transparence qu'on découvre de bout en bout dans la méthode de gestion enseignée, la franchise avec laquelle chaque document est élaboré. Chaque activité ici est clairement identifiée, spécifiée, gérée. Cette stratégie à mon avis mérite d'être vulgarisée au niveau des autres bailleurs de fonds. Cela va éviter à la fois les mauvaises exécutions de projets et les détournements que l'on a coutume de voir. Les autres bailleurs trouveront certainement des procédures qui leur seront utiles.

Un autre participant : J'ai eu à travailler avec de nombreux bailleurs de

Cérémonie de signature de contrat de subvention entre le Programme d'appui à la société civile PASOC et les Organisations de la Société Civile OSC bénéficiaires du 2e appel à propositions du 9e Fonds Européen de Développement (FED)



Le Samedi 03 juillet a eu lieu dans la salle audio visuelle de l'école nationale de la santé publique, ENSP de Zinder, la cérémonie de signature des contrats entre le PASOC (financé sous le 9ème Fonds européen de développement de l'Union Européenne) et les 45 OSC bénéficiaires sélectionnés pour des micro subventions dans le cadre du 2e appel à propositions. Cette cérémonie était placée sous la coprésidence de Mme Nathalie Legrand (à gauche sur la photo), responsable du PASOC et du représentant de la direction régionale de l'aménagement du territoire DRAT, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat étant la tutelle technique du PASOC. Dans son discours d'ouverture, la responsable de l'Unité de Gestion de Projet "UGP" a précisé que "les OSC de la région de Zinder constituent une fierté, la fierté du PASOC, et ce, grâce à leur labeur". Ainsi ce programme qui appuie les OSC est une réelle réussite au vu des résultats enregistrés lors du premier appel à proposition 2009. Une réussite, précise-t-elle, "quand on regarde de près la thématique abordée par les OSC, à savoir principalement la promotion des droits humains et de la citoyenneté, seuls gages d'une démocratie forte et d'un développement harmonieux et durable..". "L'autre motif de satisfaction, a poursuivi Nathalie, est le financement sans intermédiaire des OSC par l'Union Européenne, le plus grand bailleur de fonds au développement. Ces OSC ont relevé avec brio un défi technique et humain. Aujourd'hui, cette cérémonie de signature de contrats permet d'injecter près de 251 millions de FCFA dans la seule région de Zinder. Pour la responsable de l'UGP, il est impératif que les OSC associent les autorités locales dans la mise en œuvre de leurs projets et créent des synergies entre elles. Le représentant du DRAT dans son discours de clôture a, lui aussi, abondé dans le même sens. En effet, a-t-il dit, les subventions accordées par le PASOC aux OSC participent de la dynamique de la politique nationale de réduction de la pauvreté qui, on le sait bien, est le cheval de bataille des autorités Nigériennes, C'est pourquoi a-t-il exhorté les OSC bénéficiaires à observer beaucoup de rigueur dans la gestion et l'exécution de leurs projets, ceci afin d'atteindre les objectifs nobles fixés. Après ces deux interventions, l'on a alors procédé à la signature des contrats entre Mme Nathalie Legrand, responsable de l'UGP, et les responsables des structures bénéficiaires. L'on ne peut que souhaiter bonne chance aux bénéficiaires pour un rayonnement des droits humains et de la citoyenneté. Nous osons espérer que les OSC, comme l'a si bien dit Mme Nathalie "soient ces taches d'huile que rien n'arrêtera."

Moussa Angou

fonds ce qui ma permis de gérer des millions. Les projets s'achevaient en queue de poisson. Mais avec le PASOC c'est tout à fait différent. Il y a certes des procédures complexes, mais qui ont le mérite d'être des guides pratiques dans l'exécution de projets. J'ai déjà eu à travailler avec le PASOC lors du premier appel de fonds. Après exécution de mon projet, j'ai tenu à féliciter et à dire merci au PASOC. Merci pour cette gestion stricte et rigoureuse qui finalement m'a conduit à obtenir de bons résultats. C'est une matière de satisfaction pour moi. C'est pourquoi quand le PASOC a lancé son

second appel à propositions, je n'ai pas hésité un seul instant pour ficeler un dossier. Je l'ai déposé. Et il a reçu un financement. Entre temps, j'ai pu réaliser d'autres projets. Je puis vous assurer qu'en appliquant les procédures du 9e FED, j'ai réalisé ces projets avec beaucoup de facilité et surtout couronnés de succès. La rigueur et la méthode sont nécessaires dans la conduite de toute activité si en tout cas on veut parvenir à des résultats satisfaisants. Merci au 9e FED Et vivement le 10e. Du fond du coeur, je dis bravo et merci au PASOC.

Bello MARKA

GESTION DE LA TRANSITION PAR LE CSRD

Quelle était la situation exacte des finances publiques du Niger au 18 février ?

A noter tout d'abord que dès 2006, le Gouvernement du Niger sous l'impulsion de Mamadou Tandja a choisi de diversifier ses partenaires. Il en est résulté d'ailleurs des financements importants, par exemple de la Chine et de l'Inde conformes au programme économique et financier du pays. Ces financements sont destinés, dans leur grande majorité, à renforcer les capacités de production du Niger.

L'Etat du Niger a constamment tenu à rassurer ses partenaires traditionnels quant au maintien de sa ligne prudente en matière d'endettement. Le Niger a bénéficié ainsi d'allègements substantiels et d'annulation de ses engagements consacrés au Programme Spécial qui fait la fierté de tous quoiqu'on dise ou l'on pense. Le Niger n'avait pas accumulé de dette extérieure contrairement à ce que l'on veut faire croire aux Nigériens. Au lieu de clarifier le débat sur les finances publiques, leur destination et leur gestion même en cette période de transition, la junte militaire a plutôt préféré détourner l'attention en focalisant le débat sur les futures échéances électorales.

Pour préoccuper les formations politiques et la société civile, le moyen le plus efficace c'est la tenue des élections à travers l'adoption d'un code électoral à problème et à la va vite puis la mise en place d'une CENI au rythme de l'escargot. On a tout compris !

La junte semble avoir perdu de vue que tout le monde ne joue pas son jeu au Niger. C'est pourquoi il faut déplorer dans ce flou artistique, le fait qu'il ne sert à rien de détourner l'attention du peuple sur l'essentiel. Ce n'est pas en précipitant les événements que respire l'histoire, ce n'est pas non plus en voulant par tous les moyens forcer les événements que l'on peut asphyxier l'histoire.

En rappel, c'est au cours de l'année 2009 que certains partenaires ont choisi de suspendre leur appui au Niger. Même dans ces cas, ils ont pris la précaution de préciser les financements ainsi affectés. Pour l'union Européenne, il s'agissait des mesures conservatoires qui concernaient :

L'aide budgétaire au secteur de l'éducation au titre des années 2007 et 2008 pour 10 millions d'euros, soit 6,56 milliards de F CFA ; l'appui budgétaire 2008 pour 6,125 millions d'euros, soit 4 milliards de F CFA ; l'appui budgétaire au titre du programme 2009-2011 d'un montant maximal de 30 millions d'euros, soit 19,67 milliards de F CFA. La suspension des nouveaux engagements sur le 10ème FED pour un

montant de 120 millions d'euros au titre du plan d'actions annuel 2008 et 11 millions d'euros pour 2009, soit 85,9 milliards de F CFA.

Certes aujourd'hui, l'on peut se réjouir que la délégation Union Européenne ait manifesté sa volonté d'oeuvrer en faveur d'une reprise graduelle de la coopération en fonction des "progrès réalisés" dans le processus de la transition en cours dans notre pays.

Mais nous déplorons surtout que le fonctionnement des institutions du pays soit dicté ou précipité sous quelque pression extérieure soit elle. En effet, nous suivons avec attention qu'après les débats intenses sur l'avant projet du code électoral et les nouvelles dispositions introduites dans ce texte, le gouvernement de "technocrates" s'est aussitôt précipité dans une gymnastique diplomatique pour faire croire aux nigériens qu'il est entrain de "déverrouiller" les gros dossiers dont notamment celui relatif au partenariat entre le Niger et l'Union européenne.

Or nous savons qu'auparavant, nombre des citoyens s'interrogeaient déjà sur la capacité de ce gouvernement à faire face aux dépenses de souveraineté dans un régime en déficit de démocratie. Nous avons également constaté qu'à l'arrivée de la junte au pouvoir, aucun de ses membres encore moins ses "technocrates", n'a osé se prononcer sur la situation économique et financière du pays à la date du 18 février 2010.

Pourtant au titre des motifs avancés par les putschistes pour justifier leur forfait, nous retenons ici l'idée de la pauvreté qui, selon eux, sévissait sur le pays. Mais le hic dans cette histoire, c'est que quelques semaines seulement avant le putsch, Mahamane Lamine Zeine alors ministre de l'économie et des finances disait, après avoir brossé la santé économique et financière du pays : "Je voudrai en ce moment précis réaffirmer haut et fort que l'Etat continuera à assurer le paiement régulier des salariés, des pensions et de toutes les charges permanentes. Il en a les moyens..."

Alors, si l'Etat disposait véritablement de ces moyens, pourquoi le CSRD nous a-t-il parlé de pauvreté? Pourquoi la junte militaire au pouvoir refuse de rendre compte au peuple par rapport à la situation économique et financière du pays ? Pourquoi, le CSRD ne sort pas pour dire au peuple Nigérien que Mahamane Lamine Zeine avait tort en donnant et donner des arguments solides contraires; auquel cas le coup d'Etat du 18 février aurait été peut-être compris par le commun des nigériens .

Une chose est certaine, les apparitions médiatiques récentes du Directeur général des Impôts Hamma Hamadou semble donner raison à Mahamane Lamine Zeine en ce sens que tout porte à croire que le Niger se porte économiquement et financièrement bien et cela malgré la colère de l'Union européenne et bien d'autres partenaires au développement. Nous sommes certes des profanes en matière des finances publiques, mais nous savons qu'au Niger la direction générale des Douanes et celles des impôts constituent les deux principales mamelles en matière de mobilisation de recettes internes.

« Au titre des recettes fiscales, les réalisations cumulées des recettes de la Direction Générale des Douanes et de la Direction Générale des Impôts, sont passées de 51,71 milliards en 1994 à 109,29 milliards en 2000, puis à 274,26 milliards en 2008 et 338,53 en 2009, dont 220,88 milliards pour la DGI et 117,65 milliards pour la DGD. Comme on peut le constater, les recettes de ces deux structures sont quasiment multipliées par 7 entre 1994 et 2009 et plus que triplées entre 2000 et 2009, et ce, malgré un environnement quelquefois hostile ».

Cette information livrée par Mahamane Lamine Zeine moins d'un mois avant le putsch du 18 février a été dans le fonds corroborée par le DGI moins de trois mois après le putsch.

Ce dernier disait à son tour que « Depuis plusieurs années la direction générale des impôts est devenue le service qui fournit l'essentiel des moyens de l'action publique. A titre d'exemple en 2009 la direction générale des impôts a fourni plus des 2/3 des ressources internes ... Retenez que les 6 dernières années nous sommes parvenus à quadrupler le niveau de recettes de la DGI..”.

A ce niveau, la question qui se pose est de savoir pourquoi le CSRD a voulu faire croire au peuple nigérien que notre pays était pauvre ? Pourquoi le CSRD n'a pas dit aux Nigériens et aux Nigériennes qu'avant son putsch, les budgets de ces dernières années ont consacré une part importante aux secteurs prioritaires de lutte contre la pauvreté dont les allocations budgétaires ont été fortement accrues ? Pourquoi, au lieu de se déverser dans des élucubrations politiques, le CSRD n'a pas dans sa déclaration du 18 février 2010, dit aux Nigériens que les crédits alloués à ces secteurs ont représenté 50,37%, 52,87% et 55,72% du total du budget de l'Etat respectivement pour les années 2008, 2009 et 2010 ?

En ce qui concerne les appuis budgétaires extérieurs, ils se situent, eux aussi, en moyenne à une cinquantaine de milliards par an, représentant à titre d'exemple environ 15% des ressources fiscales mobilisées en 2009.

Du reste, le décalage intervenant dans leur décaissement a été bien souvent comblé par le recours au marché financier de l'UEMOA. En 2009 par exemple, nous sommes passés à deux reprises sur le marché régional et avons mobilisé avec succès les montants recherchés, à la grande satisfaction du commun des Nigériens.

Avant le 18 février 2010, ce dont il faut se féliciter c'est que contrairement aux habitudes du passé, l'ensemble des charges liées aux différents scrutins a été assuré par l'Etat, cas rare en Afrique. Cela est perçu comme un signe de bonne performance économique et financière et surtout l'intransigeance des autorités de la 6ème République sur les questions de souveraineté nationale.

Pourquoi trois mois après son installation, le gouvernement de "technocrates" ne parle plus des grands chantiers de développement fut-il sous l'appellation "programme spécial Salou Djibo" car nous savons que plusieurs fois au Niger, l'on a arraché à César ce qui lui appartient.

Même si l'histoire revient toujours restituer la vérité à qui de droit. (C'est le cas du Stade Général Seyni Kountché avec l'aberrante appellation rectifiée du Stade du 29 juillet 1991).

En effet, nous savons que ces allocations budgétaires ont permis d'entreprendre d'importants chantiers de développement, notamment le barrage de Kandadji, le port sec de Dosso, le charbon de Salkadamna, l'abattoir moderne de Niamey, la reconstitution continue du stock de réserves alimentaires pour ne citer que cela.

Que sont devenus ces chantiers puisque tous ceux qui s'agitaient contre le "bonus de trois ans" à Mamadou Tandja baragouinaient l'idée que l'état est une continuité et que Tandja n'est pas indispensable ?

Alors qu'en est-il de cette continuité en ce qui concerne particulièrement les chantiers ci-dessus cités aujourd'hui que nous avons un "gouvernement de technocrates" piloté par un Chef de l'Etat, Général 4 étoiles?

**Abdoulaye Abdourahmane
Amadou
alias l'Ecrivain du Sahel**

BCEAO